

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.



La mise en oeuvre et le développement de la coopération internationale représentent l'une des cinq missions des établissements de l'Enseignement agricole.

a) choix des partenaires :

- La signature de la charte Erasmus + permet l'entrée dans la base européenne des établissements signataires. Elle donne donc accès à une liste de partenaires potentiels, que nous utiliserons.

Elle permet aussi la reconnaissance de l'établissement pour l'accueil d'étudiants étrangers : mobilités d'études dans les 2 BTS (Production horticole et Aménagements paysagers) ; mobilités de stage dans l'exploitation pédagogique du lycée ou chez nos partenaires professionnels. Nous pourrions ainsi être sollicités pour l'accueil d'étudiants et de personnels étrangers.

- Le lycée est adhérent au réseau EduCOOP (Réseau Rhône-Alpes de l'Enseignement Agricole pour l'EDUCation à la COOPération Internationale). De ce fait, il a l'appui des services de formation régionaux du Ministère de l'Agriculture de la région Rhône-Alpes et bénéficie de leurs différents réseaux de partenaires étrangers.

De même, en tant que participants aux réunions Educoop, nous collaborons aux échanges de pratiques entre établissements agricoles et à l'élaboration d'une charte qualité pour l'accueil d'étudiants étrangers francophones dans nos formations de BTSA. Cette charte vise à encourager les signataires à s'engager concrètement dans l'amélioration de leurs savoir-faire en matière d'accueil d'étudiants étrangers.

- Les partenariats commencés avec les programmes COMENIUS (2009-2012) et ALCOTRA (2012-2013) se poursuivent.

- A l'occasion des mobilités de stage, nous conservons des contacts réguliers avec les professionnels qui ont déjà accueilli nos étudiants. Lors de la recherche individuelle des lieux de stage par nos étudiants, il s'est créé des partenariats avec des entreprises anglaises et hollandaises ainsi qu'un réseau d'entreprises québécoises appréciant les qualités de sérieux de nos étudiants. Nous nous engageons à développer ces partenariats.

- Lors des mobilités de personnels pour des formations de langue ou de techniques en pays étrangers, la recherche de partenaires se fait par des prises de contacts directs.

- Enfin, notre établissement encourage la coopération décentralisée grâce à l'hébergement de l'association "Les enfants de Bobo-Dioulasso" fondée par des élèves du lycée en 2006 et ayant pour objectif la mise en place d'un centre de formation agricole et d'accueil de jeunes défavorisés à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Des enseignants et des étudiants s'impliquent toujours activement dans cette association.

b) quelles régions géographiques :

-> Les pays de l'Union européenne et le monde pour les mobilités de stage

-> La Pologne pour le projet Erasmus + action clé 2

-> L'Italie pour les programmes ALCOTRA

-> Le Burkina Faso pour la coopération internationale.

c) Encouragement à la mobilité : objectifs et groupes cibles des actions de mobilités

- Mobilité des étudiants :

Nous avons rendu obligatoire une mobilité de stage d'un mois minimum pour les étudiants en 1ère année de BTSA Production horticole.

De même, un MIL (Module d'initiative locale) « Voyage d'étude à l'étranger » est mené sur 2 ans pour les étudiants de ce BTSA.

Nos objectifs sont :

- * favoriser l'autonomie et la prise d'initiative

- * développer l'ouverture d'esprit, la curiosité pour découvrir d'autres cultures et s'appropriier des techniques professionnelles différentes

- * améliorer le niveau de langue

- * augmenter l'employabilité et les poursuites d'étude en France et à l'étranger.

- Mobilité des personnels :

Nos objectifs sont :

- * encourager les échanges de pratiques professionnelles avec des partenaires étrangers

- * améliorer le niveau de langue

- * renforcer les liens avec des entreprises et des établissements scolaires étrangers.

Les projets que nous organisons pour les étudiants sont de type "Actions clé 1" :

- > stages à l'étranger, avec appui à la recherche de lieux de stage et de financements par l'équipe pédagogique.

- > Voyage d'étude à l'étranger : pédagogie de projet sur 2 ans avec autofinancement grâce à la prise d'initiatives collectives, encadrement de la recherche d'entreprises et de lieux culturels pour bâtir le circuit de découverte, évaluation comptant pour le contrôle continu de la formation et présentation du voyage aux étudiants de la promotion suivante.

Les projets que nous menons avec les élèves et les personnels sont de type "Actions clé 1" et "Actions clé 2". Nous les favorisons de la façon suivante :

- > écriture de modules de programmes dédiés à la découverte des pays étrangers

- > présentation des programmes ERASMUS + lors de réunions plénières

- > appui à la demande de mobilité par une aide au montage des dossiers

- > appui au montage de partenariats favorisant les échanges de pratique entre enseignants et/ou professionnels.

Tous les projets sont valorisés par des points d'information répartis dans l'établissement, des temps forts réguliers dédiés à la coopération internationale et des articles dans la presse et sur le site internet du lycée.

- Par nos actions de coopération internationale, nous escomptons une augmentation du niveau en langue des personnels. Les participants aux mobilités sont particulièrement impliqués dans cette amélioration. Quant aux autres, ils bénéficient d'un encouragement à la formation tout au long de la vie.

- L'adhésion aux réseaux de coopération régionaux (EduCoop et Résacoop) nous engage dans l'amélioration de la qualité de nos enseignements. Concrètement, l'élaboration d'une charte Qualité permet l'augmentation de la qualité de l'ensemble des établissements signataires.

- Les actions de type "action clé 2", comme les échanges de pratique professionnelle, renforcent l'augmentation de la qualité des cours par une expérimentation accrue destinée à l'amélioration de la pédagogie.

- Les partenariats signés avec les entreprises étrangères lors de mobilité de stage participent au développement régional.

- La traçabilité des mobilités facilite la gouvernance. De même, les engagements financiers de l'Union européenne complètent ceux du ministère de l'Agriculture (bourses DGER de stages à l'étranger) et de la Région Rhône-Alpes (Bourses Explora). Le service comptable du lycée en est le garant.

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Chambéry

Nom: Louis DE LANSALUT Date (jj/mm/aaaa): 20/05/2014

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (la) qui identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement

FONDATION DU BOCAGE
LYCEE HORTICOLE PRIVE
339, Rue Costa de Beauregard
73000 CHAMBERY
TEL : 04.79.33.44.22.

LYCEE COSTA DE BEAUREGARD
"Le Bocage"
340, Rue Costa de Beauregard
73000 CHAMBERY
Tél : 04 79 33 44 22 - Fax : 04 79 33 99 39